

Bilan de mandat
 Union pour l'avenir de Vert-le-Grand

ABC
 Une gestion saine au service d'un développement maîtrisé

Le bilan de mandat de l'Union pour l'avenir de Vert-le-Grand est un document qui résume les actions menées par le conseil municipal pendant son mandat. Il est divisé en plusieurs sections :

- 1.1.1. Le cadre de référence** : Le conseil municipal a défini une vision commune et un projet de territoire.
- 1.1.2. Le cadre de référence** : Le conseil municipal a défini une vision commune et un projet de territoire.
- 1.1.3. Le cadre de référence** : Le conseil municipal a défini une vision commune et un projet de territoire.
- 1.1.4. Le cadre de référence** : Le conseil municipal a défini une vision commune et un projet de territoire.
- 1.1.5. Le cadre de référence** : Le conseil municipal a défini une vision commune et un projet de territoire.
- 1.1.6. Le cadre de référence** : Le conseil municipal a défini une vision commune et un projet de territoire.
- 1.1.7. Le cadre de référence** : Le conseil municipal a défini une vision commune et un projet de territoire.
- 1.1.8. Le cadre de référence** : Le conseil municipal a défini une vision commune et un projet de territoire.
- 1.1.9. Le cadre de référence** : Le conseil municipal a défini une vision commune et un projet de territoire.
- 1.1.10. Le cadre de référence** : Le conseil municipal a défini une vision commune et un projet de territoire.

Le conseil municipal a également travaillé sur la gestion saine des finances, le développement économique et social, et la protection de l'environnement.

Le bilan de mandat est un document qui résume les actions menées par le conseil municipal pendant son mandat. Il est divisé en plusieurs sections :

Le conseil municipal a également travaillé sur la gestion saine des finances, le développement économique et social, et la protection de l'environnement.